

4 février 2015

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 24 juin 2013: «Pour une rénovation de l'ancien site horticole de Beaulieu».

Rapport de M. Alexandre Wisard.

Cette pétition a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des pétitions le 24 juin 2013.

Sous la présidence de M^{me} Sophie Courvoisier, puis de M. Pierre Rumo, la commission a examiné cet objet lors de ses séances du 2 septembre 2013, des 1^{er} septembre et 1^{er} décembre 2014, puis finalement du 12 janvier 2015.

Lors de sa séance du 2 septembre 2013, le rapport a été attribué à M^{me} Sandrine Burger. Cette dernière ne faisant plus partie de la commission des pétitions alors que le traitement de l'objet s'éternise, le rapport est réattribué à M. Alexandre Wisard lors de la séance du 1^{er} décembre 2014.

Le rapporteur adresse ses remerciements à M^{me} Tamara Saggini pour ses notes de séance indispensables à la rédaction du présent rapport.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Pour l'essentiel, il demande aux autorités municipales que soient mises à disposition rapidement les ressources nécessaires afin de sauvegarder le site de Beaulieu.

Le Service des espaces verts (SEVE) a libéré en 2008 une partie du site que le Collectif Beaulieu a investi et anime aujourd'hui. Pour aller de l'avant avec son projet de convivialité et de nature en ville, le Collectif Beaulieu a besoin maintenant d'un soutien de la Ville de Genève et de décisions du Conseil administratif concernant les rénovations du site.

Séance du 2 septembre 2013

Audition de M^{mes} Odile Brunier, présidente de Pré en Bulle, Hélène Wuthrich Hom, animatrice de la Maison de quartier Pré en Bulle, ainsi que de MM. Agustin Guardiola, Pré en Bulle, et Matthias Gudinchet, Les Artichauts, pétitionnaires

Le parc Beaulieu était utilisé jusqu'en 2008 par le SEVE, qui a transféré sa production de fleurs du côté de Troinex/Veyrier. Les installations existantes sont restées vides, sans réel projet de la Ville de Genève.

Plusieurs associations du quartier se sont alors manifestées pour monter un projet et demander la mise à disposition des lieux et locaux, comme la Maison de quartier Pré en Bulle ou l'association Les Artichauts qui fait de la production de plantons bios.

D'autres associations ont rejoint le Collectif Beaulieu au cours des trois années de développement du projet et d'activités sur le site. Elles sont au nombre de sept et illustrent la diversité des demandes pour un accès à la nature en ville et à l'agriculture urbaine: Les Artichauts, Pré en Bulle, Abeilles Citadines, Semences de Pays, AOC, Indigo, Les Galinettes Urbaines. Une huitième association a rejoint le Collectif depuis le dépôt de la pétition.

Les arbitrages opérés par le Conseil administratif en matière d'investissement, fort défavorables à ce projet de quartier, ont conduit le Collectif Beaulieu à lancer cette pétition. Pour M. Gudinchet, le Collectif Beaulieu veut faire avancer son projet avec peu de moyens et sans tarder.

M^{me} Brunier, présidente du collectif, explique que lorsque le Conseil administratif a mis de côté le projet de rénovation du site, ils ont eu envie de bénéficier de l'Orangerie et d'un local de 150 m² dans l'aile ouest. La Maison de quartier Pré en Bulle, ne disposant pas de locaux, aurait ainsi enfin trouvé un lieu.

M^{me} Wuthrich Hom complète en informant la commission que Pré en Bulle, constituée par les habitants du quartier, existe depuis 1997. La Ville de Genève a proposé divers projets depuis cette date de fondation, mais rien ne s'est jamais concrétisé. C'est pourquoi la Maison de quartier prend maintenant les devants avec cette pétition.

M. Guardiola insiste sur la gestion associative des lieux que propose le Collectif Beaulieu, et surtout sur la richesse des activités déjà proposées aujourd'hui à la population.

Aux questions de la commission des pétitions, on retiendra que:

- le Collectif Beaulieu serait prêt à se voir confier une somme pour prendre en main les rénovations, pour autant que l'on parle d'un projet raisonnable nécessitant une petite enveloppe;
- la pétition ambitionne de débloquer un petit crédit pour une solution minimale afin de pouvoir faire des activités;
- Les Artichauts produisent des plantons bios locaux pour des agriculteurs locaux, mais aussi pour des particuliers. La cueillette se fait sur place, chacun cueille, pèse et paye. L'origine génétique des semences est garantie par Prangins, Grosjean à Chêne-Bougeries ou encore Sativa;

- chaque membre de l'association reçoit une part de miel. La première année, ils ont produits 118 kg de miel avec cinq ruches. La cinquantaine de membres a reçu 1,5 kg de miel en pots de 250 g, le solde étant vendu à 5 francs par pot. En 2012, les sept ruches ont produit 28 kg seulement, contre 87 kg en 2013;
- le terrain est mis à disposition gratuitement, mais il était en friche au départ du SEVE;
- le Collectif Beaulieu ne bénéficie pas de subventions. Par contre, la Maison de quartier Pré en Bulle reçoit des subventions de la Ville de Genève;
- si le Collectif dispose de terrains, il lui manque encore un local pour développer ses activités lorsqu'il pleut ou à la mauvaise saison;
- le Collectif a eu plusieurs réunions avec les différents acteurs de l'administration municipale. Aujourd'hui, leur interlocuteur unique est la conseillère administrative Esther Alder, suite au retrait du SEVE;
- M. Gudinchet des Artichauts est salarié à temps partiel par l'association. M. Guardiola est éducateur spécialisé et travaille à la Maison de quartier Pré en Bulle depuis une dizaine d'années. M^{me} Wuthrich est animatrice à 75% à la maison de quartier Pré en Bulle. Enfin, M^{me} Brunier est institutrice à l'école des Croupettes.

Après avoir remercié les pétitionnaires et les avoir libérés, la commission organise ses travaux.

La proposition de se rendre sur place est acceptée par une large majorité.

La demande socialiste d'auditionner les représentants compétents sur ce dossier au Conseil administratif est acceptée à l'unanimité.

Séance du 1^{er} septembre 2014

Discussion

M. Pierre Rumo, nouveau président de la commission, pose la question de l'opportunité qu'il y a de se rendre sur place comme voté il y a douze mois lors de l'audition des pétitionnaires.

La commission échange sur la suite de son travail.

Elle refuse par égalité des voix l'audition du-de la conseiller-ère administrati-f-ve compétent-e in situ, mais accepte à l'unanimité son audition au Palais Eynard.

Séance du 1^{er} décembre 2014

Audition de M^{me} Simone Irminger, directrice au département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS), et de M. Luc-Eric Revilliod, directeur adjoint au SEVE

M^{me} Irminger déclare que la pétition exprime le désir du Collectif Beaulieu d'aller plus vite sur ce dossier. Elle constate que l'administration municipale n'avance souvent pas au rythme voulu par les associations.

Le département qu'elle dirige est d'accord sur le fond, et le SEVE a fait le maximum pour mettre à disposition des espaces et des locaux au Collectif Beaulieu, même s'il conserve des vestiaires sur le site.

Le projet de rénovation prévoit de réhabiliter le bâtiment de la ferme et d'installer les vestiaires à l'étage. Ainsi, on pourra créer une salle polyvalente au rez-de-chaussée mise à disposition du Collectif Beaulieu.

Le Conseil administratif propose de déposer le crédit d'étude en 2016, puis le crédit de réalisation en 2018.

Ces échéances peuvent paraître lointaines, mais le département de M. Rémy Pagani n'a pas jugé possible ou raisonnable de procéder rapidement, car les locaux sont trop vétustes selon lui. En attendant, la Ville met à disposition du Collectif un bâtiment rudimentaire et mal chauffé.

Enfin, M^{me} Irminger rappelle que, dans le PFI, le crédit d'étude est de 500 000 francs et celui de réalisation se monte à 4,5 millions.

M. Revilliod ajoute que les bâtiments mis à disposition sont le rempotoir et les serres. Dans le bâtiment dit de la Ferme, une quarantaine de collaborateurs du SEVE travaillent, et il y a des dépôts et des locaux pour fleuristes. Les anciens emplacements de cultures en plein air ont été mis à disposition du Collectif, avec qui la collaboration est très bonne.

Aux questions de la commission, il est répondu que:

- le DEUS n'envisage pas d'attribuer une subvention au Collectif Beaulieu, celui-ci n'étant pas formellement constitué;
- le coût élevé prévu pour les travaux serait justifié par le mauvais état général de la ferme (toiture, charpente et extérieur);
- le département de M^{me} Alder suit le projet, il pourra mieux répondre aux questions de la commission.

La commission remercie les deux fonctionnaires et les libère. Elle décide d'auditionner M^{me} Esther Alder.

Séance du 12 janvier 2015

Audition de M^{me} Esther Alder, conseillère administrative chargée du département de la cohésion sociale et de la solidarité, accompagnée de M^{me} Francine Koch, directrice-adjointe de département, et de M. Pierre Chappuis, adjoint de direction au Service social

M^{me} Alder déclare que le grand nombre de signatures de cette pétition, récoltées en peu de temps, témoigne du vif intérêt de la population pour le projet Beaulieu.

La magistrate confirme à la commission que c'est bien son département qui doit définir le programme des activités, et c'est le département de M. Pagani qui traduira ce programme en travaux à réaliser sur le site. Ces travaux sont estimés aujourd'hui à 4,5 millions dans le PFI.

Elle constate que la rénovation de la ferme devrait être très légère et que les pétitionnaires souhaitent investir les locaux convoités le plus rapidement possible, et se dit enchantée par ce projet à double vocation éducative et lien social.

Elle ajoute que son département a mandaté un tiers afin d'entamer une réflexion concernant le mode de gestion optimal pour ce site; la population sera intégrée dans le processus décisionnel via une démarche participative.

M. Chappuis complète en indiquant à la commission que les discussions avec le DEUS ont abouti à une convention qui, dans les grandes lignes, prévoit que les locaux techniques restent au SEVE, alors que l'Orangerie est destinée à l'accueil du public. Les serres restent exploitées par l'association Les Artichauts.

Aux interrogations des commissaires, le département de la cohésion sociale et de la solidarité répond que:

- les études de besoins conduites par les Unités d'action communautaire (UAC) ont révélé les besoins des personnes âgées du quartier, et notamment du secteur Vermont;
- l'élaboration et la réalisation du projet sont bien trop lentes. Si le gros du programme de travaux est établi, le dossier ne dépend pas que du département de M^{me} Alder. Ainsi, le parc Beaulieu doit être relooké, ce qui concerne en première ligne le DEUS;
- le modèle de gestion retenu pour les lieux, c'est sans surprise la gestion mixte administration/associations;
- le département des constructions et aménagements refuse de faire du provisoire sur le site;
- à l'image du projet de l'ancien Manège, le montage du projet mixte administrations/associations est complexe et le fruit de négociations intenses entre les partenaires;

- l’association Les Artichauts reçoit une partie de ses subventions en lien avec l’Agenda 21.

Discussions et prises de position

Arrivée au terme de ses travaux, la commission des pétitions débat et vote.

La représentante du Mouvement citoyens genevois apprécie le projet pédagogique porté par le Collectif Beaulieu. C’est un privilège pour les enfants des milieux urbains de pouvoir profiter d’enseignements liés à l’agriculture. Elle soutiendra le renvoi de la pétition P-308 au Conseil administratif.

Le Parti démocrate-chrétien regrette la rénovation somptuaire envisagée par le Conseil administratif. Il reconnaît la légitimité des pétitionnaires à porter un projet, qui pose la question de la politique associative portée par la Ville de Genève. Il serait favorable à ce que le Conseil administratif réfléchisse à la solution d’accorder une enveloppe aux associations pour développer leur projet. Dans l’intervalle, le Parti démocrate-chrétien votera le classement de la pétition.

La représentante du Parti libéral-radical suivra le Parti démocrate-chrétien dans son développement et ses conclusions. Sans être opposée aux potagers urbains, elle estime que les moyens financiers sont insuffisants pour de tels projets.

Le représentant d’Ensemble à gauche soutiendra le renvoi de la pétition au Conseil administratif, afin de soutenir les objectifs de ses auteurs.

Le représentant des Verts soutient également le renvoi de cette pétition au Conseil administratif, en lui demandant de développer un projet financièrement plus raisonnable comme demandé par le Collectif Beaulieu.

Il s’étonne que les premiers contacts associations/Ville soient pris en 2010, et que la réponse ne vienne au mieux qu’en 2018 avec le dépôt d’une demande de crédit pour les travaux. Les Verts sont hallucinés par la complexité de la bureaucratie mise en place en Ville de Genève, ne répondant que très rarement aux besoins de la population.

Le Parti socialiste soutient également le renvoi de cette pétition au Conseil administratif. La solution proposée par le gouvernement municipal est chère, contrairement à ce que veulent les associations en place dont le travail mérite d’être soutenu.

L’Union démocratique du centre soutiendra le classement de la pétition.

Le président de la commission des pétitions fait voter la pétition P-308.

Vote

Mis aux voix, le renvoi de la pétition au Conseil administratif est accepté par 7 oui (3 S, 2 EàG, 1 Ve, 1 MCG) contre 5 non (3 LR, 1 DC, 1 UDC).

Annexe: pétition P-308



P-308

Pétition pour une rénovation de l'ancien site horticole de Beaulieu

Suite au déménagement du Service des Espaces Verts de la Ville de Genève en 2008, une partie du site horticole de Beaulieu s'est retrouvée libre. Afin de maintenir vivant ce magnifique espace au cœur du parc tout en respectant son histoire et son architecture, le Collectif Beaulieu a proposé à la Ville un projet de réaffectation des anciens établissements.

Ses objectifs sont de :

- rénover le site (serres, rempotoir, couches extérieures).
- rénover une partie du bâtiment « ferme », de manière légère dans un premier temps, pour mettre à disposition des habitants rapidement un espace polyvalent et de rencontre ouvert toute l'année.
- proposer des activités à la population sur la thématique de l'agriculture de proximité et de la nature en ville, en intérieur et en extérieur, en toutes saisons.
- permettre une gestion associative du site, régie par une convention.

Le Collectif Beaulieu est composé de sept associations dynamiques et ouvertes à tous : Les Artichauts, Pré en Bulle, Abeilles Citadines, Semences de Pays, AOC, Indigo, Les Galinettes Urbaines. Depuis trois ans pendant les beaux jours, ces dernières organisent des activités pour toutes les populations, en partenariat avec les institutions (écoles, crèches, EMS, parascolaire, etc) et les habitants voisins : plantons, apiculture, jardinages, animations enfants etc.

Aujourd'hui de beaux projets ont démarré et la demande de la population est croissante. Pour qu'ils puissent continuer, des décisions doivent être prises concernant les rénovations du site.

Pour que le Collectif Beaulieu puisse honorer les objectifs fixés, les soussigné-e-s demandent aux autorités municipales de mettre rapidement à disposition les ressources nécessaires afin de sauvegarder et adapter ce site dans le but de soutenir des projets stimulant la convivialité et la nature en Ville, à long terme et toute l'année.

Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ signature _____

Le comité de soutien est composé des sept associations du Collectif Beaulieu : Les Artichauts, Pré en Bulle, Abeilles Citadines, Semences de Pays, AOC, Indigo, Les Galinettes Urbaines.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN ! svp à nous retourner avant le 12 juin 2013

Collectif Beaulieu, 3 rue Baulacre, 1201 Genève / pré en bulle, 18 rue de Montbrillant, 1201 Genève



Ville de Genève	
Secrétariat du Conseil municipal	
R	19 JUIN 2013
Auteur par:	
Copies:	

Secrétariat du Conseil
Municipal
Commission des pétitions de la
Ville de Genève
Palais Eynard
4, rue de la Croix-Rouge
1211 Genève 3

Genève, 13.06.2013

Pétition pour une rénovation de l'ancien site horticole de Beaulieu

Madame, Monsieur,

Suite au déménagement du Service des Espaces Verts de la Ville de Genève en 2008, une partie du site horticole de Beaulieu s'est retrouvée libre. Afin de maintenir vivant ce magnifique espace au cœur du parc tout en respectant son histoire et son architecture, le Collectif Beaulieu a proposé à la Ville un projet de réaffectation des anciens établissements.

Le Collectif Beaulieu est composé de sept associations dynamiques et ouvertes à tous : Les Artichauts, Pré en Bulle, Abeilles Citadines, Semences de Pays, AOC, Indigo, Les Galinettes Urbaines. Depuis trois ans pendant les beaux jours, ces dernières organisent des activités pour toutes les populations, en partenariat avec les institutions (écoles, crèches, EMS, parascolaire, etc) et les habitants voisins : plantons, apiculture, jardinages, animations enfants etc.

Aujourd'hui de beaux projets ont démarré et la demande de la population est croissante. Pour qu'ils puissent continuer, des décisions doivent être prises concernant les rénovations du site.

Cette pétition fait suite à 3 ans de travail sur le terrain et de réunions avec les services des départements de la Ville de Genève concernés, de rencontres avec les habitants et avec les magistrats (la dernière avec Mme Esther Alder le 22 mars 13). Actuellement, outre notre démarche auprès de la commission sociale, une motion « une nouvelle vie pour le site horticole de Beaulieu » signée par tous les partis est à l'ordre du Conseil Municipal (annoncée le 24 avril 2013 puis reportée).

Les 1650 signatures ci-jointes ont été réunies en moins de 2 mois (du 25 avril au 13 juin 2013). La récolte que nous avons le plaisir de vous remettre est abondante grâce

- au large réseau de chaque association du Collectif,
- à l'intérêt des habitants pour les questions d'agriculture urbaine et de nature en Ville,
- aux projets variés qui animent quotidiennement l'ancien site horticole et auxquelles participent la population du voisinage, tous âges confondus: école à la ferme avec les classes primaires, les ateliers avec les EMS et le cycle d'orientation, les ventes de plantons bio, l'arrivée du poulailler, le déménagement des plantages urbains pour 40 parcelles, les cueillettes de légumes, les activités bricolages en accueil libre, la distribution gratuite de graines, l'apiculture, les liens avec la Ferme de Budé, etc.
- aux événements ponctuels tels que les brunchs de saisons et récemment la fête de quartier « Beaulieu en Campagne », un projet de rencontre Ville-Campagne qui présente les activités en lien avec l'agriculture de proximité

En espérant pouvoir bénéficier du soutien et de la confiance de la Commission Sociale dans nos démarches et en vous remerciant d'avance de votre attention, nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

Pour l'Association Collectif Beaulieu
Hélène Wuthrich Horn



076 378 60 94 preenbulle

076 373 60 68

072 733 3733

collectifbeaulieu@preenbulle.ch

Annexes

- Rapport d'activités CB 2011
- Rapport d'activités CB 2012
- Album photos des activités actuelles sur le site
- Présentation des 7 associations
- Statut et Pv AG 2013 de l'association Collectif Beaulieu
- Divers supports de communication